

MADAGASCAR

Revue de Presse décembre 2008

POLITIQUE INTÉRIEURE

L'annonce précipitée par le président d'une loi sur les partis politiques provoque une grande effervescence

Annoncé par le Chef de l'Etat à l'occasion du « *dialogue présidentiel* » de novembre, le projet de loi a été rapidement finalisé. Marc Ravalomanana a invité les chefs de parti le 17 décembre pour leur présenter une réforme considérée comme urgente, « *la pratique politique ne devant plus constituer un obstacle au développement du pays* ». Il a déclaré vouloir aussi s'entretenir avec la Plate-forme de la société civile et a invité ceux qui n'ont pas la volonté de participer au débat direct à remettre leurs propositions à la médiation de la République nouvellement instituée.

L'annonce a provoqué le trouble au sein de l'opposition et une inflation de rumeurs et commentaires. Certains redoutent que le pouvoir ne prenne pas en compte les propositions élaborées entre 2003 et 2007 par un ensemble de 22 partis, de représentants de la société civile et d'organismes internationaux en vue d'améliorer la pratique politique. Ces travaux avaient été conduits en collaboration notamment avec le Conseil supérieur de lutte contre la corruption (CSLCC).

Un financement public pour aider au regroupement des partis qui ont accepté de débattre avec le président : au cours de la première rencontre qui a réuni à huis clos 47 responsables de formations politiques, dont une bonne partie n'a jamais participé aux combats électoraux, le chef de l'Etat a annoncé l'octroi d'un financement public de 400 millions Ar pour aider les partis à fusionner. En bénéficieraient les seuls partis qui ont répondu favorablement à l'invitation, ce qui a provoqué une vive protestation des opposants qui avaient décidé de boycotter le rendez-vous. Mettant ses promesses à exécution, l'Etat a débloqué en fin de mois une 1^{ère} tranche de crédits, à raison de 10 millions Ar pour chacun des partis ayant été assidus aux deux premières séances de travail. Les fonds auraient été versés en espèces, avant même que l'Assemblée nationale n'ait donné son aval puisque le texte de loi n'est pas encore déposé.

Le président a demandé que les chefs de partis se prononcent exclusivement sur l'élaboration d'une loi sur les partis portant notamment sur la fusion des partis et les moyens financiers associés à cette nouvelle organisation. Le texte sera présenté au Parlement en début d'année dans le cadre d'une session extraordinaire. La proposition d'amnistie politique qui avait été avancée dans les cercles proches du pouvoir aurait été rejetée par des proches collaborateurs du président. Le chef de l'Etat a confirmé son projet de nouvelle modification de la Constitution, sans préciser les articles à amender ni le calendrier de l'opération.

Selon *LOI*, ce projet de réforme de la Constitution pourrait aussi comporter la suppression du poste de Premier ministre et son remplacement par quatre vice-présidents ayant chacun des responsabilités sectorielles et géographiques. Le Premier ministre Charles Rabemananjara serait d'ailleurs plus que jamais en difficulté. Le président le tiendrait publiquement pour responsable des blocages institutionnels et des décisions contestées par le secteur privé et la société civile. Il aurait même incité ces derniers à critiquer ouvertement la corruption qui mine l'administration.

Des personnalités ont nié avoir rencontré des représentants de la Banque mondiale dans le cadre du processus d'élaboration du texte, comme l'affirmait le CRN, convaincu que les bailleurs de fonds ont exercé des pressions. L'association «Droits Humains et Démocratie» (DHD), estime pour sa part que le projet de loi n'est « *qu'un moyen pour le régime de débloquent les financements de la part des bailleurs de fonds* ». Selon certains observateurs, la précipitation observée pourrait s'expliquer par la volonté du pouvoir de présenter cette réforme comme une avancée de la démocratie dans la perspective du Sommet de l'UA en 2009. L'élaboration précipitée d'une loi sur les partis et l'invitation des politiciens - et surtout des opposants - à une rencontre nationale, ont surpris les observateurs. En effet, le président de la République a souvent fustigé les politiciens et avait même déclaré qu'il n'avait pas besoin des opposants.

Selon Midi, le projet est une menace qui pèse sur l'existence des partis « non structurés » de la base au sommet : sauf à se regrouper ou à fusionner, ils ne seraient plus reconnus par le ministère de l'Intérieur. Le TIM serait le seul parti susceptible de remplir ces critères. Suite à son congrès de mai 2008, le parti présidentiel est parvenu en effet à renforcer ses structures de la base au sommet, en s'assurant une présence dans les zones les plus reculées. C'est le parti qui compte, et de très loin, le plus grand nombre d'élus. Le chef du gouvernement a d'ailleurs encore une fois souligné « *l'inexistence de l'opposition à Madagascar* ». Le président du PSDUM, Jean Lahiniriko, arrivé en seconde position à la dernière présidentielle, reconnaît que sa formation ne remplit pas les conditions de représentation à tous les niveaux. Il craint donc d'être pour cette raison écarté de la compétition présidentielle de 2012. Par ailleurs, les candidatures indépendantes ne seraient plus acceptées.

Le politologue Mpanjato Raharinosy considère que la réduction du nombre des partis n'est pas démocratique. Il redoute qu'elle vise à restreindre le choix des citoyens et ouvre la voie à la dictature. Il estime que s'il est admissible d'admettre que les formations qui ne se présentent pas aux compétitions électorales ne puissent plus jouir de leur statut, il ne faut pas que le pouvoir impose autoritairement la réduction de leur nombre.

Le quotidien Les Nouvelles met cependant en avant plusieurs avancées significatives du projet de loi : un sous-titre serait consacré au régime régissant le rôle du chef de l'opposition. « *Le chef de l'opposition a vocation à être l'interlocuteur privilégié de l'Exécutif issu de la majorité politique. [...] Il occupe un rang protocolaire juste après les chefs d'institution et les anciens présidents de la République élus* ». Le projet proposerait aussi la création d'une autorité de régulation formée par un Comité d'éthique pour la démocratie (CED), chargé de la régulation du fonctionnement des partis, notamment de leur déclaration d'existence, de leur financement et de leur accès équitable aux médias.

L'invitation présidentielle a été précédée d'une rencontre entre la société civile et la classe politique et a débouché sur une proposition commune : à l'exception du TIM, la plupart des membres de la classe politique étaient représentés. La réunion avait été organisée par la *Fondation Friedrich Ebert Stiftung*, en collaboration avec l'association Nova Stella, le Réseau des Jeunes pour la Démocratie et la Politique (RJDP), le KMF/CNOE et le *Youth Leadership Training Program* (YLTP). La présence du SG du MAP, Andry Ralijaona, a été très remarquée, ainsi que celle de représentants du Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité (CSI). Les propositions des 55 représentants ont été remises à la médiatrice de la République. Le texte aborde notamment les thèmes suivants : Code de la communication, la mise en place d'une Commission électorale indépendante, bulletin unique, liberté d'expression et d'accès aux médias, financement des partis, transparence des budgets électoraux, parité (approche genre), statut des indépendants, reconnaissance d'une opposition démocratique et des

minoritaires, transparence des sources de revenus des dirigeants politiques. Il se risque enfin à traiter l'amnistie et du retour des exilés politiques.

Le FFKM a participé aux travaux. Il avait eu le privilège de pouvoir rencontrer au préalable le chef de l'Etat en aparté. Les Eglises auraient déclaré ne pas vouloir s'impliquer dans ce processus controversé, indiquant : «*le FFKM a déjà son code électoral. Pour le moment, ce qui nous préoccupe, c'est comment trouver des solutions aux difficultés de la vie quotidienne auxquelles est confrontée la grande partie de la population* ». Pour certains observateurs, le Chef de l'Etat a pris la précaution d'organiser cette entrevue pour que la résolution qui sortira du Comité central du FFKM ne soit pas trop musclée à l'endroit du pouvoir. La rencontre a huis clos aurait également permis au président de la République d'annoncer sa contribution financière à l'organisation du Comité central. Le président confirme qu'il va faire don d'un terrain pour l'édification du siège du FFKM dans la capitale.

Un comité technique a été chargé de faire la synthèse des propositions de la société civile et les partis politiques. Une seconde rencontre des partis a eu lieu, une troisième est annoncée.

L'opposition, malgré ses divergences, avait décidé de ne pas répondre à l'invitation du président de la République : ses membres ont adopté une position commune, chacun mettant cependant en avant des préalables différents. Mais la fermeture de *Viva TV* [cf ci-dessous] a précipité les décisions de boycott. L'AKFM Fanavaozana du pasteur Richard Andriamanjato et le parti AVI de l'ancien président de la HCC, Norbert Lala Ratsirahonana, se sont rétractés pour ce motif (*TV Viva* avait appartenu au fondateur de l'AVI et le maire d'Antananarivo compte parmi ses proches collaborateurs deux membres du bureau politique du parti).

Pierre Raharijaona, président de l'AREMA Matotra [*branche dissidente de l'ancien parti de Didier Ratsiraka*] s'est rendu à l'invitation ; il considère que la réunion est un aboutissement des démarches entreprises depuis 2003 et 2004 par la classe politique.

L'initiative présidentielle a eu pour effet de provoquer de vives tensions au sein de l'opposition, entre ceux qui se sont rendus à l'invitation et ceux qui l'ont boycotté. D'intenses concertations ont débuté entre des organisations soucieuses de s'adapter à la nouvelle donne et de rester dans la course pour l'échéance présidentielle de 2012.

Les enjeux politiques du 31^e Comité central du FFKM : selon les observateurs, l'unité de l'organisation œcuménique est plus que jamais précaire. L'union sacrée des années de lutte contre la dictature Ratsiraka est un lointain souvenir. Elle a fait place à de sourdes rivalités face au traitement inégalitaire de certaines de ses composantes. Les catholiques se trouvent dans une situation embarrassante et le font savoir. Le président de la République, vice-président de l'Eglise FJKM, est accusé d'accorder se favoritisme au profit de son Eglise ; catholiques et protestants sont divisés sur plusieurs dossiers politiques (réforme du code électoral, réforme scolaire...). Le FFKM est en outre préoccupé par le développement des sectes, qui recrutent tant chez les catholiques que les protestants «*historiques* ». Il n'est pas exclu, selon certains observateurs, que les sectes créent leur propre structure, ce qui leur permettrait d'acquérir un poids électoral non négligeable.

L'image du FFKM serait ternie depuis sa prise de position en 2002 en faveur du changement de régime. Elle voudrait redevenir «*le dernier rempart de la Nation* ». Des participants ont déploré sa perte de crédibilité en tant que *Raiamandreny* au vu du parcours de la confédération depuis 2001, et ils ont osé mettre en cause la présence fréquente des chefs d'Eglise aux côtés du président de la République. Le président Ravalomanana, quant à lui, a renouvelé son offensive de charme à l'endroit des Eglises. Ses quatre responsables ont été héliportés pour présider le culte organisé dans le cadre de la célébration de son 59^e anniversaire qui se déroulait durant le Comité central.

En clôture de son Comité central, le FFKM appelle à une concertation nationale : cet « atelier national » serait consacré à la crise économique mondiale. Sur le fond, le message des Eglises s'appuie sur des observations, cinglantes, contre le régime : « *Il est constaté des réalités au sein de la société et en matière économique qui provoquent un malaise* », a résumé le communiqué. La déclaration va dans le sens des doléances formulées récemment, notamment celles des opérateurs économiques (Conecs) et du Syndicat des industriels de Madagascar (SIM). Le FFKM reste évasif sur le projet de texte relatif aux partis politiques et ne pas fait mention de la réforme du Code électoral. Le Comité œcuménique des affaires nationales (Sefip) s'était prononcé au printemps 2008 en faveur de cette concertation. Il a entériné le refus des quatre Eglises de participer à la réunion sur les partis politiques.

Benoît XVI rappelle l'exigence de neutralité de l'Eglise : le pape a transmis son message au nouvel ambassadeur de Madagascar auprès du Saint-Siège. « *L'Eglise ne cherche pas à interférer dans un domaine qui n'est pas le sien et qui est d'ordre strictement politique. Elle désire simplement, en vertu de sa nature propre, participer à l'édification et à la consolidation de la vie nationale* » a-t-il déclaré. Le discours intervient au moment où l'Eglise catholique malgache ne se prive pas de pointer du doigt les réalités sociales et économiques, provoquant des tensions avec le régime.

Les catholiques donnent l'impression de s'impliquer dans le nouveau mouvement « Force de changement pour la démocratie » : Mgr Jean Paul Randriamanana, évêque auxiliaire d'Antananarivo a assisté à l'officialisation de la création de la Force de Changement pour la Démocratie (FCD). Un mouvement auquel adhèrent des politiciens, des membres de la société civile ainsi que des religieux. Un des dirigeants du mouvement a qualifié la FCD de « cellule de crise » face au contexte politique. Le premier objectif consiste en l'élaboration d'une Charte pour la démocratie. L'évêque a marqué son engagement en donnant sa bénédiction : « *Dieu ne veut pas que les hommes vivent dans la souffrance. Puissions-nous accomplir ce que nous entreprenons* » a-t-il déclaré. Le président du Conecs a insisté sur la complémentarité, au sein de son mouvement, des sociétés civile et politique ainsi que de sa composante religieuse. « *Cette cellule aura pour première attribution de protéger le maire de la commune d'Antananarivo contre toute menace d'arrestation* », a déclaré l'un de ses fondateurs. Mgr Odon Razanakolona a tenu à préciser par la suite que l'évêque auxiliaire n'était présent qu'en tant qu'invité et qu'il ne représentait pas officiellement l'Eglise catholique.

Didier Ratsiraka a reçu à son domicile parisien les cadres et intellectuels malgaches en exil en France depuis 2002 : dans la séquence vidéo de 45 mn enregistrée à cette occasion, il s'en est pris violemment aux politiciens « *qui se disent opposants* ». Il les accuse « *de ne rien faire face aux actes illégaux perpétrés par le régime en place* ». Il met en cause le régime qui l'a dépossédé de ses biens. Le pasteur Richard Andriamanjato note qu'une nouvelle fois l'amiral n'a pas respecté le devoir de réserve auquel il est soumis en tant qu'exilé politique, ce que conteste l'ambassade de France, pour qui l'ancien président respecte son obligation de réserve car il ne tient pas de réunion publique et ne s'exprime pas en France.

Les rivalités entre la ville d'Antananarivo et le pouvoir se multiplient et se radicalisent

Le ramassage des ordures de la ville cristallise les tensions avec le pouvoir : le préfet de police a mis en cause le maire après expiration du délai de 15 jours qui lui avait été imparti pour nettoyer la Capitale qui croule sous les ordures. « *C'est une question de sécurité. La peste est déjà à nos portes et en cette période de pluies, il faut rester vigilant. Si jamais la situation n'évolue pas, nous ferons un rapport auprès du gouvernement pour prendre les mesures qui s'imposent* », a-t-il soutenu. Une délégation interministérielle s'est rendue sur une décharge provisoire gérée par la commune et a tenu des propos alarmistes sur les risques sanitaires.

De technique, le dossier devient une nouvelle fois très politique et manifeste la concurrence persistante entre le pouvoir et Andry Rajoelina. La nomination, aux côtés du maire, de Ny Hasina Andriamanjato [cf. RP novembre 2008], semble avoir ravivé les tensions. Près de 200 personnes en provenance du Centre Akamasoa du Père Pedro ont été mises à contribution pour faire face au défi lancé par le pouvoir à la municipalité.

L'État ferme Viva TV, propriété du maire d'Antananarivo : la décision du ministère des Télécommunications, des postes et de la communication a été motivée par la diffusion d'un publiereportage d'une durée de 45mn de propos tenus par Didier Ratsiraka, jugés susceptibles de « *troubler la sécurité et l'ordre public* ». La faute de Viva a été d'avoir diffusé dans son intégralité le discours de l'ancien chef de l'Etat et d'avoir annoncé sa rediffusion. Le ministre n'envisage pas pour l'instant d'interpeller le gouvernement français au sujet de la conduite de l'amiral : « *Nous n'en sommes pas encore à ce stade* », a-t-il affirmé.

Des éléments des forces de l'ordre sont venus encercler nuitamment le siège de la station appartenant à Andry Rajoelina, 2H30 seulement après la diffusion. D'autres chaînes de télévision privées avaient diffusé les mêmes images quelques jours avant, sans s'attirer les foudres du pouvoir. Des quotidiens avaient également rapporté des extraits de l'enregistrement. Cette intervention musclée offre à Didier Ratsiraka une publicité inespérée, alors que celui-ci a confirmé à Albert Zafy son intention de rentrer au pays.

Andry Rajoelina affirme que « *le gouvernement avait l'intention de fermer Viva TV depuis longtemps* », il n'est donc pas surpris par cette décision.

Moins de 36 heures après la fermeture de la chaîne TV, Viva Radio a inséré dans sa grille une nouvelle émission intitulée « *À vous la parole* ». Il s'agit d'un rendez-vous de journalistes avec les auditeurs. La même formule avait été à l'origine de la mesure gouvernementale de suspension de l'émission Karajia de Radio Don Bosco.

Andry Rajoelina déclare exiger le droit pour toutes les chaînes privées d'émettre sur l'ensemble du territoire. Il en est de même pour l'accès de tous les citoyens, de quelque opinion qu'ils soient, aux médias publics.

24 partis de l'opposition ont rencontré Andry Rajoelina : un comité dirigé par Ny Hasina Andriamanjato a rédigé une déclaration demandant plus de démocratie, de respect de la liberté d'expression, d'opinion, de réunion et de presse. Les signataires constatent « *l'inobservation des libertés fondamentales* » et dénoncent la non application des Conventions internationales ratifiées par Madagascar.

Andry Rajoelina a promis la création de Places de la Démocratie à Antananarivo, deux sites ont été retenus. « *Tous les citoyens pourront s'y exprimer* », défie-t-il. Le préfet de police a répliqué que la mairie devra s'adresser au gouvernement pour l'instauration de ces Places. « *Il s'agit d'une question très politique* », a affirmé Edmond Rakotomavo. C'est le ministère de l'Aménagement du territoire, de la réforme foncière et de l'aménagement du territoire qui serait habilité à examiner la requête municipale. L'opposition souhaite que « *d'autres Places de la Démocratie soient implantées dans les différentes régions du pays* ».

La maire a annoncé une réplique à la hauteur de l'attaque dont il se dit victime : « *Face aux abus de pouvoir et autres formes de dictature auxquels le secteur de l'audiovisuel est confronté, nous avons certaines revendications à formuler* », a-t-il lancé. Pour la première fois depuis plusieurs années, l'opposition se retrouve unie derrière un homme et une cause à défendre. Andry Rajoelina s'est imposé ainsi comme le leader naturel de l'opposition. Elle s'efforce de donner une ampleur nationale à ces événements. La présence de la coordinatrice du Sefafi et du secrétaire général du Conecs donne une ouverture civile à la coalition. L'attention d'Andry Rajoelina a cependant été attirée sur le risque de manipulation qu'il court face aux stratégies des certains politiciens qui souhaitent, à travers lui, le renversement du régime.

Le KMF/CNOE a fait appel au dialogue : la question d'interdiction de diffusion trouve selon lui son origine dans le cadre légal qui «*reste encore à voir car le Code la communication et la loi sur la société de l'information n'ont toujours pas été adoptés*».

Le leadership d'Andry Rajoelina fait l'objet des vifs débats au sein de l'opposition : ce novice en politique n'aura pas l'âge requis de 40 ans pour être candidat à la présidentielle de 2012. Les opposants qui le soutiennent n'ont donc pas renoncé à leurs ambitions personnelles, tels Jean Lahiniriko et Roland Ratsiraka, les seuls considérés jusqu'ici comme étant capables de concurrencer Marc Ravalomanana. Ny Hasina Andriamanjato paraît également déterminé. L'espoir de l'opposition porterait donc actuellement sur ces trois personnalités dont deux sont côtières et une originaire d'Antananarivo. Andry Rajoelina ferait figure de «*joker*».

Suite à cette rencontre, tenue sans autorisation dans un restaurant de la Capitale, rumeurs de mandat d'arrêt contre Andry Rajoelina : le maire a confirmé avoir pris au sérieux cette menace, qui visait également des membres du Conecs. Informé de ces rumeurs, il a alerté les rédactions des journaux. «*La déclaration de Andry Rajoelina, faisant état d'un mandat d'arrêt contre lui, est fausse*», a soutenu le ministre des Télécommunications, tout en recommandant aux médias de prendre garde aux effets néfastes de la diffusion d'informations non recoupées. La ministre de la Justice, Bakolalao Ramanandraibe, n'a ni infirmé ni confirmé l'existence d'un mandat d'arrêt. Andry Rajoelina affirme que son domicile a été encerclé par des militaires mais qu'au dernier moment le procureur de la République aurait refusé de signer le mandat d'arrêt. «*Même des gens des ambassades ont confirmé l'existence d'une tentative pour m'arrêter, avant que les autorités ne se rétractent*», a-t-il indiqué.

Andry Rajoelina donne aux autorités jusqu'au 13 janvier pour rouvrir Viva TV ainsi que d'autres stations. «*Une fois la date dépassée, nous prendrons des mesures*», a-t-il soutenu sans aller jusqu'à préciser la nature de celles-ci. L'annonce a été transmise en direct sur trois chaînes de radio privé : *Viva radio*, *Radio Antsiva* et la radio catholique *Don Bosco*. Le maire a notamment révélé qu'il a été poussé par ses détracteurs à entrer en politique et que «*aux yeux du monde entier, la capitale de Madagascar est toujours Antananarivo, quelle que soit la volonté de l'Etat de l'évincer de son trône*» pour l'accueil du sommet de l'UA.

«**L'autocensure responsable**» exigée : la fermeture de stations de radio et TV appartenant à des opposants n'est pas nouvelle. En 2004, les stations de radio *Sky FM* de Roland Ratsiraka et *Feon'i Toamasina* de Fulgence Fanony ainsi que d'autres avaient été victimes d'une telle sanction. Elles ont toutes été accusées de «*troubler l'ordre public*». Elles ont pu rouvrir en janvier 2008, mais leurs dirigeants ont été invités à instaurer une «*autocensure responsable*». L'autocensure responsable a d'ailleurs été le motif avancé par le ministre Bruno Andriantavison comme étant ce qui manque aux stations de radio qui ont récemment dû suspendre certaines émissions politiques, à l'instar de *Radio Don Bosco*.

RSF a condamné la décision des autorités malgaches et déclaré : «*La fermeture de la chaîne Viva marque un durcissement de la politique du président Marc Ravalomanana vis-à-vis de médias jugés favorables à l'opposition. La diversité d'opinion doit pouvoir exister à Madagascar*»

Le quotidien Madagascar Tribune, sur le fil du rasoir, échappe à Andry Rajoelina : LOI indique que suite à un conflit interne et à des problèmes techniques, le quotidien, l'un des plus anciens de Madagascar (il fête son 20^{ème} anniversaire), a dû suspendre son édition papier durant 6 semaines. Alors que le maire d'Antananarivo, Andry Rajoelina, en sa qualité d'opérateur économique dans le secteur de la communication, soutenu par le C.A et la

majorité des personnels, semblait favori, la bataille pour le contrôle du titre a finalement été remportée par l'agence de communication *Toowell*. *L'Express* croit savoir qu'Andry Rajoelina a été empêché par le pouvoir de racheter le quotidien. Une session de *Tribune* à Andry Rajoelina aurait eu une connotation politique trop marquée, ce qui a permis à *Toowell* de s'imposer.

La Gazette de la Grande Ile ne trouverait elle aussi dans une situation inconfortable. *L'Express de Madagascar*, en revanche, déclare jouir d'une bonne santé économique, grâce à son partenariat avec le groupe mauricien *La Sentinelle*, lui-même partenaire du groupe *Prey* propriétaire du quotidien.

La chaîne RTA aurait été rachetée par la fille du chef de l'Etat, Sarah Radavidra, selon certaines informations en provenance de l'opposition.

La ville d'Antananarivo est évincée des cérémonies officielles liées à l'organisation du Sommet de l'UA en juillet 2009 : le gouvernement a décidé de fusionner les deux communes rurales d'Ivato [*l'aéroport international se situant sur le territoire de l'une des deux*] pour créer une commune urbaine dirigée par une délégation spéciale dont les membres seront désignés par le ministre l'Intérieur. La nouvelle collectivité est ainsi appelée à devenir la « vitrine de Madagascar » en lieu et place de la capitale. Bon nombre des infrastructures d'accueil du Sommet s'y trouveront et une autoroute permettra aux chefs d'Etat de se rendre au Palais présidentiel sans pénétrer sur la commune d'Antananarivo.

Pour *La Vérité*, le harcèlement du pouvoir ne connaîtra une fin qu'avec le remplacement d'Andry Rajoelina par un Pds (Président de délégation spéciale). Le quotidien explique que le régime Ravalomanana voudrait entreprendre dans la Ville des Mille d'importants travaux de réhabilitation dans le cadre de la tenue du prochain sommet de l'UA mais que le maire lui ferait ombrage et risquerait même de lui subtiliser la vedette. Le quotidien croit savoir qu'un Pds sera nommé à la tête de la commune d'Antananarivo avant la tenue du Sommet de l'UA en juillet 2009. Un projet en ce sens serait en gestation. Il consisterait à fusionner la mairie de la capitale avec des communes périphériques pour former le « *Grand Antananarivo* » qui serait dirigé par un unique responsable nommé par le pouvoir.

Le Conseil national économique et social (Conecs) confirme son analyse critique de la situation : à l'issue de sa rencontre spectaculaire réunissant plus de 800 participants [*cf. RP novembre 2008*], il a adressé de sévères mises en garde au pouvoir. Il exige notamment que les sociétés d'Etat telles que la Jirama, Air Madagascar ou Kraomita Malagasy publient leur situation financière. Il demande au gouvernement de réviser les accords avec les exploitants miniers QMM et Sherrit. Sur un autre plan, le Conecs exige l'effectivité des libertés d'opinion, d'expression, de réunion, de conscience et de religion. A noter que le rassemblement s'est tenu dans un établissement anciennement propriété de la société «3 Frères », concurrente du groupe Tiko sur le créneau des huiles alimentaires et de la vente en gros.

Lancement d'une campagne de contrôle de la régularité des titres de séjour des étrangers implantés dans des sites touristiques. Le Premier ministre a inauguré cette opération sur l'île de Nosy Be, en proie à de nombreux trafics, à l'insécurité publique et au tourisme sexuel. Le gouvernement est préoccupé par l'image négative qui se propage sur Internet concernant ce « paradis » touristique. Des arrestations ont été opérées. TF1 annonce pour fin janvier un reportage sur le tourisme sexuel à Nosy Be.

Prolifération de la circulation des armes et spirale de l'insécurité : les autorités se disent préoccupées par la recrudescence du marché noir des armes. Pistolets et les kalachnikovs

sont mis en vente après attaque de policiers, gendarmes ou militaires. Les fabrications artisanales sont également mises en cause. Des d'éléments des forces de l'ordre sont accusés d'avoir vendu leur arme après avoir déclaré leur perte. Beaucoup d'armes n'ont pas réintégré les casernes après la scission de l'armée entre pro-Ravalomanana et pro-Ratsiraka en 2002. Il arrive même que des armes soient simplement louées par les forces de police pour une durée déterminée, le temps de mener un coup. Conséquence : des attaques à main armée se produisent partout. « *L'insécurité règne* », a martelé le président Marc Ravalomanana.

Election des Chefs de région prévue en mars : reste à connaître le mode de scrutin (suffrage universel direct tels les conseillers régionaux ou indirect via de grands électeurs comme pour 22 sénateurs sur 33). *Midi* estime que le pouvoir a intérêt à ce que la mise en place de la décentralisation soit effective d'ici les rencontres internationales de juillet 2009 et septembre 2010, pour faire bonne figure aux yeux de la communauté internationale.

Le Boeing Business Jet 737-700 New Generation sera le nouvel appareil présidentiel « Force One ». En attendant sa livraison, le président voyage à bord de l'ATR 42 de Tiko Air, mais avec des pilotes d'Air Mad. En 2006, lors d'un séjour en France, le président avait fait un crochet par Toulouse-Blagnac pour acquérir cet appareil destiné à sa société Tiko.

DROITS HUMAINS, JUSTICE, BONNE GOUVERNANCE, SANTE PUBLIQUE

Solidarité contre la peine de mort : pour célébrer la Journée mondiale pour l'abolition de la peine de mort, l'ACAT Madagascar et Sant'Egidio ont organisé un concours de poèmes, de dessins et de lettres destinés à encourager des condamnés à mort dans le monde.

82% des enfants économiquement actifs, âgés de 5 à 17 ans, effectuent un travail nuisible, telle est la conclusion de l'enquête nationale sur le travail des enfants réalisée avec l'appui de nombreuses entités comme l'OIT, le BIT/PEC, l'Institut national de la statistique, l'Unicef, le ministère de la Fonction publique, le département du Travail du gouvernement des Etats-Unis (USDOL). De 1,5 à 2 millions d'enfants seraient concernés, soit près de 3 enfants sur 10. « *Les faiblesses structurelles du système éducatif favoriseraient la mise au travail des enfants, en dépit des dispositions nationales et internationales qui les protègent* », indique-t-on dans les résultats de cette étude. Ces faiblesses sont notamment le redoublement et l'abandon scolaires, ainsi que l'insuffisance d'infrastructures. La non scolarisation de l'enfant est également étroitement liée à la situation économique de la famille. Puisque deux ménages sur trois vivent en dessous du seuil de pauvreté, les enfants apportent ainsi une aide considérable pour leur survie et celle des membres de leur famille. Le phénomène « *travail des enfants* » et la pauvreté forment ainsi un cercle vicieux.

Le directeur du BIT pour la zone océan Indien a souligné que Madagascar est le premier pays d'Afrique à disposer, depuis 2007, d'un plan national d'action de lutte contre le travail des enfants, par le biais du programme IPEC initié par le BIT. « *D'énormes investissements ont été fournis dans la réalisation du programme IPEC. Des sensibilisations ont été effectuées, telles l'instauration du carton rouge et des actions directes sur le terrain dans tout le pays. Les résultats sont inestimables et énormes* » a-t-il affirmé. Sur 1,5 millions d'enfants travailleurs, 438 000 d'entre eux exercent dans les pires formes de tâche. 37 % de ceux qui travaillent sont exposés à des conséquences physiques négatives. Les syndicats sont appelés à s'associer à ce combat.

Droits des enfants : une ligne verte pour les mineurs. La multiplication des cas d'enfants victimes d'abus divers a conduit l'Unicef et ses partenaires à mettre à la disposition des enfants un numéro d'appel gratuit. « *Avec l'aide d'un assistant social, l'enfant victime peut être*

amené à l'hôpital pour des soins d'urgence, ou mis en sécurité dans un centre d'accueil où il peut trouver un soutien psychologique et du réconfort», explique un responsable de l'Unicef.

Un besoin de 55 millions de dollars pour l'alphabétisation d'ici 2012 : Madagascar compte encore 2 millions d'analphabètes de 15 à 45 ans et un million d'enfants exclus du système scolaire.

Madagascar a signé la Convention sur les BASM lors de la conférence des Nations Unies qui s'est tenue à Oslo le 3 décembre. Handicap international s'est félicité à cette occasion de « *l'engagement démontré par Madagascar en faveur de la paix et des droits de l'homme* ». L'organisation « *souhaite que les chefs d'Etats de la région Océan Indien et de l'UA qui n'auraient pas encore signé le traité d'interdiction des BASM, suivent l'exemple montré par le président Marc Ravalomanana* ». Madagascar ne figure pas parmi les pays où les bombes à sous-munitions sont utilisées et ne connaît pas de cas notoires d'utilisation de ce type d'armes.

60ème anniversaire de la DUDH

Le slogan retenu à Madagascar pour la célébration est « Dignité et justice pour nous tous ». De nombreuses manifestations ont été programmées. La plus grande partie des festivités a vu la participation active du ministère de la Justice ainsi que du PNUD, des ambassades américaine et suisse, ainsi que des représentants de l'UE. Un culte œcuménique solennel a été célébré à Antananarivo. Deux conférences-débat ont été organisées à la Cour Suprême sur les violences à l'égard des femmes et le rétablissement des valeurs familiales.

DUDH et traitements antirétroviraux : les personnes vivant avec le VIH réclament une amélioration dans l'approvisionnement. Le président de Mad'Aids et le groupement de personnes *Miatrika ny tsinjo aina* (Mita), ont profité de la célébration du 60^{ème} anniversaire de la DUDH pour évoquer ce sujet. « *Nous avons le droit de bénéficier des traitements comme tous les autres PVVIH dans le monde. Cette pénurie n'existe qu'à Madagascar* », lancent-ils, ajoutant : « *22 PVVIH vivant sous traitement sont décédées pendant la période de rupture d'ARV* ».

L'approvisionnement en ARV qui avait fait polémique en novembre aurait cependant été rétabli en début de mois mais le risque qu'aurait fait subir aux malades l'emploi d'ARV périmés n'a pas pu être évalué.

« *Le pays dispose actuellement d'un stock de sécurité d'antirétroviraux pouvant tenir pour trois mois* », affirme le ministère de la Santé, qui précise que les commandes de médicaments pour 2009 sont déjà passées. Sur quelque 387 PVVIH recensés à travers la Grande Ile, 162 personnes, à majorité des jeunes femmes d'une trentaine d'années, sont sous trithérapie. La prise en charge gracieuse des PVVIH par la trithérapie a débuté en 2003.

« *Les droits de l'homme sont examinés régulièrement à Madagascar* », déclare le **représentant permanent de l'UE** : la situation a été examinée sous différents aspects tels que l'organisation des élections, le respect des libertés publiques, le droit d'association et de réunion, la liberté d'expression, les droits des prisonniers. L'UE a déclaré apprécier les efforts concrets faits par le gouvernement pour renforcer ses capacités et réduire progressivement l'écart entre les traités internationaux, le cadre normatif national et les réalités sociales dans la Grande Ile. Soutenue par l'UE et les institutions spécialisées des Nations Unies, Madagascar a été en mesure de présenter des rapports sur plusieurs sujets importants, dont l'élimination de toute forme de discrimination raciale, les droits économiques et sociaux et les protocoles additionnels à la Convention sur les droits de l'enfant, a-t-il affirmé.

Instauration d'un Conseil national des droits de l'homme : la Grande Ile possède déjà une Commission nationale du droit international humanitaire mais, selon la ministre de la Justice, le Conseil national sera plus efficace et aura un champ d'action plus large. Cette nouvelle a été annoncée solennellement par la ministre de la Justice à la Cour Suprême, à l'occasion de la célébration du 60^{ème} anniversaire de la DUDH. Le Conseil sera composé de plusieurs entités étatiques, notamment des ministères des Affaires étrangères, de la Défense nationale, et de l'Intérieur mais il sera toujours présidé par le ministère de la Justice.

Le Bianco dresse un bilan flatteur de son activité depuis sa création en 2004 : le service anticorruption a reçu 30.949 doléances dont 3.341 propices aux investigations. Parmi les 2.307 doléances traitées, 779 dossiers ont été transmis aux différentes juridictions. Résultat : 1.138 personnes ont été arrêtées dont 351 placées sous mandat de dépôt et 787 ont bénéficié de la liberté provisoire.

La lutte contre la corruption piétine : à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre la corruption, le Bianco a incité les citoyens à se remettre en cause : « *la corruption est l'affaire de tous et le développement du pays est à ce prix* ». Le dépôt de plaintes ne préoccupe guère la population. Et la fiabilité de la protection de l'auteur de la plainte provoque des réticences. La perception de la lutte contre la corruption reste encore floue dans la mesure où les actions du Bianco ne se répercutent pas dans la vie quotidienne de la population qui continue à s'accommoder de ce fléau.

Le Bianco est-il en train de se muer en police politique ? Telle est la question formulée par LOI qui rapporte que des fonctionnaires du ministère de l'Economie ont été interrogés par l'organe anti-corruption sur d'éventuelles fuites d'informations à destination de la presse étrangère.

QMM mise en cause par des propriétaires fonciers : des barrages routiers ont été mis en place par la population sur plusieurs axes de la région de Taolagnaro, pour protester contre les conditions de leur expropriation par la société minière. QMM clame son bon droit et affirme avoir toujours été soucieuse du respect de la législation et des coutumes du pays hôte. Des négociations ont été engagées avec le concours des autorités locales, après dépôt d'un ultimatum par les paysans. *Radio Don Bosco* précise que le litige porte sur des retards dans le versement des indemnités. Selon d'autres sources, le mouvement de contestation paysanne porterait aussi l'inondation de rizières transformées en déversoir. La société QMM s'estime victime et menace de porter l'affaire en justice.

Conséquence de l'installation du Projet Sherritt à Ambatovy/Moramanga, un réseau de proxénètes a fait main basse sur la ville : la prostitution des mineurs explose. Un réseau pour la protection des mineurs se met en place, et ce, dans le cadre du programme national de lutte contre la violence envers les femmes et les enfants. Sherritt, pour sa part, met en place en son sein un *task force* pour faire face à cette situation. Des milliers d'étrangers de différentes nationalités travaillent à Moramanga pour le projet Ambatovy.

Contrôle physique des fonctionnaires : l'opération est engagée dans les 22 régions. Cette mesure vise à fiabiliser les statistiques de la fonction publique. « *Avec la libération des postes occupés par les fonctionnaires fantômes, estimés à 3.000 personnes, de nouveaux recrutements sont à organiser* », annonce le chef de projet. L'absence non justifiée de fonctionnaires par leurs chefs hiérarchiques conduira à leur radiation. Les bailleurs de fonds avaient réclamé un recensement des fonctionnaires dès 1986. La première opération de ce type remonte à 1991 mais elle n'avait pas abouti en raison des troubles qui avaient secoué le pays à l'époque. 135.000 fonctionnaires sont répertoriés sur la base de données du MFPTLS.

En outre, 3.600 fonctionnaires pourraient passer en Conseil de discipline (Codis), selon le ministre. Les causes en sont multiples : corruption, refus d'affectation...

86,7% des emplois sont informels : le directeur de l'OMEF (Observatoire Malgache de l'Emploi et de la Formation professionnelle continue et entrepreneuriale), indique que l'emploi sera désormais une priorité pour l'Etat. Le taux très élevé d'emplois informels explique que le taux de chômage officiel ne soit que de 2,8%. La population occupée est sous-employée, en chômage déguisé, elle exerce des activités peu rémunératrices, souvent au dessous du SMIG de 60 000 Ariary/ mois. Seuls 13,4% de travailleurs salariés ont des revenus stables. Un renforcement de la formation professionnelle s'impose car seulement 57,4% de la population possède un niveau d'éducation primaire.

Journée mondiale de lutte contre le Sida : le chef de l'Etat ne croie pas à l'optimisme des statistiques officielles [pour lesquels le taux de prévalence est inférieur à 1%]. Cette opinion est partagée par les organismes engagés dans la lutte, elles déplorent la difficulté d'obtenir des données statistiques fiables. Seules 204.276 personnes ont effectué un dépistage cette année, alors que le gouvernement avait pour objectif d'en réaliser 400. 000. Pour contrecarrer les rumeurs de mauvaise utilisation des fonds, Marc Ravalomanana a annoncé que le programme national de lutte contre le Sida serait désormais directement rattaché à la Présidence. Un optimisme non fondé risquerait, selon *La Vérité*, de provoquer le désengagement des bailleurs de fonds, alors que les antirétroviraux sont en quantité insuffisante pour les malades recensés et que des ruptures d'approvisionnement risquent de leur être fatales. La Journée mondiale a été mise à profit par *Gender Links* pour lancer une opération « *genre et VIH/Sida* » auprès des médias, visant à lutter contre la discrimination dans le monde du travail en cas séropositivité.

Les femmes malgaches commencent à prendre en charge leur santé reproductive : le taux de prévalence contraceptive a progressé de 16,27% à 20,60% de 2007 à 2008. En outre, les femmes sont de plus en plus nombreuses à préférer les services médicaux à ceux des matrones. Cette tendance est manifeste depuis l'instauration de la gratuité des produits contraceptifs, des kits d'accouchement et des kits pour les césariennes auprès des formations sanitaires publiques. « *L'objectif principal de cette promotion de la planification familiale et de l'accès aux soins obstétricaux de qualité étant la réduction de la mortalité infantile et maternelle, et partant, de la pauvreté. Et la mesure a porté ses fruits, grâce aux efforts conjugués des différents partenaires techniques et financiers, des agents de santé...et de la communauté* », s'est réjouie la directrice du Planning Familial. Les femmes optent majoritairement pour l'injection contraceptive dont la protection dure trois mois.

RELATIONS INTERNATIONALES, COOPERATION, INTEGRATION REGIONALE

La Banque mondiale fournit 30 millions de dollars pour le PSRD : le fonds est destiné à appuyer des projets d'investissements productifs, la création de 5 centres de service agricole, la hiérarchisation de l'infrastructure rurale et le renforcement des capacités des associations d'agriculteurs. Plus de 233.000 familles rurales ont vu leur vie améliorée au cours de la première phase du projet, qui a débuté en 2001 avec un budget de 89 millions de dollars, et 9.000 projets ont bénéficié de ce fonds. Des projets de petites mécanisations agricoles tels que les charrues et les motoculteurs, et des techniques comme le système de culture intensive du riz, ont été entrepris par le gouvernement.

La BAD a octroyé un prêt de 22 millions de dollars pour renforcer le projet agricole du Bas-Mangoky : ce projet de réhabilitation, lancé en 2000, devait être achevé fin 2008. Ces

travaux on pour objet d'augmenter la production de riz, estimée à 35.000 tonnes par an, et d'assurer une meilleure productivité du projet établi initialement sur un périmètre de 5000 hectares. Le programme a déjà permis l'établissement de milliers de titres fonciers et la création d'un système de micro crédit ayant bénéficié à 1.200 agriculteurs avec un taux de recouvrement très élevé.

Les relations de Madagascar avec le FMI sont au beau fixe : la dernière mission de revue de l'accord avec le FMI au titre de la Facilité pour la croissance a accordé à Madagascar une note positive. La délégation a notamment déclaré que « *la croissance économique à Madagascar reste soutenue par des politiques macroéconomiques prudentes et les constructions liées aux grands projets miniers. Le taux de croissance réelle pour l'année 2008 est estimé à 7,1%. La flambée des prix des produits alimentaires et pétroliers au début de l'année a entraîné un regain des pressions inflationnistes, avec l'indice des prix à la consommation se situant à 11,2% en glissement annuel. La politique monétaire est restée serrée et les montants importants de l'IDE ont grossi le niveau des réserves extérieures et entraîné une certaine appréciation de l'Ariary. La performance fiscale a été marquée par l'amélioration continue du niveau des recettes, ainsi que d'une lenteur de l'exécution du budget. Dès lors, le financement intérieur net est resté inférieur aux prévisions* ». Quant aux perspectives pour 2009, le Fonds estime qu'elles sont positives. « *La croissance est prévue de s'accélérer à 7,5%, stimulée par le dynamisme de la politique agricole et la poursuite des activités dans le secteur minier. Les pressions inflationnistes devraient décroître* ». Et le représentant du FMI de conclure : « *Nous supportons très fortement le programme du gouvernement malgache et personnellement, je suis très content des progrès réalisés* ». Le déblocage de la dernière tranche de la FRPC devrait donc être accordé sans problème. Madagascar a déjà fait une demande auprès du FMI pour un nouvel accord au titre de la FRPC.

Rencontre entre le gouvernement et les ambassadeurs de l'UE : cette rencontre périodique, prévue par les Accords de Cotonou, en était à sa 11^{ème} édition. Elle avait pour objet de faire le point comme à l'accoutumé sur les affaires en cours, avec une mention spéciale pour les droits de l'homme et la bonne gouvernance (réforme judiciaire, situation pénitentiaire), ou encore l'attente de Madagascar vis-à-vis de ses partenaires techniques et financiers dans le contexte de la crise économique mondiale. La chargée d'affaires par intérim près de l'ambassade de France, Marie-Claire Gérardin [*en l'absence du nouvel ambassadeur de France qui n'est toujours pas nommé*], a présenté un rapport sur la situation des droits de l'homme.

L'Allemagne accorde son premier appui budgétaire à la Grande Ile : ce pays a accordé pour la première fois un appui budgétaire non remboursable, d'un montant de 7 millions d'euros destiné au financement du MAP. « *L'Allemagne est un des partenaires fiables de Madagascar, mais à travers cet appui budgétaire, elle reconnaît les efforts de développement dans la Grande Ile* » souligne le représentant de la Banque de développement allemande KfW.

L'AFD honorera ses engagements : son nouveau directeur pour Madagascar confirme le financement des programmes prévus. Il met ainsi un terme aux bruits alarmistes d'Oxfam faisant état de coupes sombres dans l'aide publique française au développement [*Cf. RP novembre 2008*]. L'AFD s'est engagée à financer des projets pour le grand Antananarivo, d'un montant de 20 millions d'euros, et en particulier une aide à la gestion des ordures de la capitale.

La France n'a toujours pas d'ambassadeur à Madagascar : après l'éviction de l'ambassadeur de France Gildas Le Lidec moins de 5 mois après sa prise de fonction [*cf RP juillet 2009*], son successeur pressenti, Jean-Marc Simon, ancien ambassadeur au Gabon, aurait été refusé par les autorités malgaches, croit savoir *La Gazette*. D'après LOI, Marc Ravalomanana aurait

souhaité pouvoir rencontrer Nicolas Sarkozy pour choisir un candidat avec lui. Mais après le limogeage désagréable de Le Lidec, le chef de l'Etat français n'aurait pas voulu laisser Ravalomanana « jouer » au loto avec les ambassadeurs de France. Le président malgache aurait toujours dit en privé qu'il ne voulait pas d'un ambassadeur ayant servi en Afrique.

COI : signature d'un protocole d'accord pour un câble sous-marin dans l'Océan indien.

Les Etats membres de la COI ont signé à Antananarivo un protocole d'accord relatif au projet de câble sous-marin à fibre optique, appelé SEGANET (Submarine Extended Gateway Network of the Indian Ocean), devant relier les pays de la région. Le manque d'infrastructure à large bande constitue un obstacle important au développement économique et social de la région, affirment les Etats membres.

La pièce «47» de Jean-Luc Raharimanana crée la polémique dans les milieux littéraires et culturels francophones.

3 mois après sa création, la pièce vient d'être censurée par la Direction générale de la coopération internationale et du développement (DGCID), service rattaché au ministère français des Affaires étrangères. Créée en septembre 2008 à Antananarivo, une tournée a été effectuée en terre française en octobre et novembre et la pièce a été saluée par la critique. Par la suite, des reprises ont été annoncées en Afrique australe et dans l'Océan Indien, avec le soutien de CulturesFrance. Mais ordre est venu de la DGCID d'interdire la pièce dans tous les centres culturels français des pays concernés. Aucune explication émanant de ladite autorité n'a été donnée. Une lettre, co-signée par l'écrivain et le metteur en scène, a été adressée à Bernard Kouchner, le priant de rendre publique la raison de l'interdiction. La directrice de la DGCID et Bernard Kouchner ont répliqué en affirmant que la décision s'expliquait pour des raisons budgétaires (10 à 30% de réductions de réduction des budgets pour 2009). La conseillère du ministre français de la Culture a surpris en déclarant que « le thème du spectacle n'intéressait pas forcément les pays de la région ». A Madagascar, on enregistre des réactions indignées, comme celle de Gisèle Rabesahala, militante AKFM, un des rares partis politiques créés avant l'indépendance encore en activité : « Cette censure m'a choquée. Comme si nous étions revenus à l'époque coloniale. En 2005, lorsque le président Chirac est venu chez nous, il avait promis une collaboration entre la France et Madagascar dans des recherches approfondies sur l'affaire 1947, qu'il considère comme faisant partie de l'histoire commune des deux pays ». «47» est une adaptation du livre de Jean-Luc Raharimanana « Madagascar : 1947 », publié dans le cadre du 60^e anniversaire de l'insurrection nationaliste du 29 mars 1947 à Madagascar durement réprimée par l'armée française.

L'Observatoire de la liberté de création de la LDH a demandé au ministre des Affaires étrangères, de faire annuler cette décision « politique » et de rétablir la proposition aux centres culturels français d'accueillir ce spectacle.

En fait, selon *Libération*, le spectacle a apparemment été la victime d'un quiproquo politique doublé d'un zèle administratif intempestif. 47 a été répété et créé à Madagascar, dans un contexte de tension diplomatique entre les deux pays. Récusé par les autorités malgaches, l'ambassadeur de France avait dû quitter le pays cet été. Avant même d'avoir vu le spectacle, certains fonctionnaires du ministère ont dû estimer qu'il était susceptible d'envenimer encore les relations entre les deux pays.

ECONOMIE

Légère progression de la récolte de paddy : 4 millions de tonnes auront été récoltées cette année. Pour la campagne 2008-2009, l'objectif est très ambitieux : 7 millions de tonnes. Des efforts particuliers ont été déployés cette année en faveur de la riziculture de contre-saison. Pour atteindre cet objectif, 411 tracteurs sont en cours d'importation d'Inde et seront répartis entre 6 régions pour promouvoir le SRI (Système de Riziculture Intensive). Chacune de ces

régions se verra attribuer un objectif de production. L'usage du germe biodégradable sera encouragé et le nombre de volontaires du développement agricole (700 depuis cette année) sera augmenté. L'arrivée de ces engins entre dans le cadre du programme « *Future farmers of Madagascar* » et de la réalisation de la révolution verte.

Pôle intégré de croissance (PIC) : Ravalomanana favorisera Toamasina et souhaite faire jouer à l'Eglise un rôle pilote. Le Grand port est appelé à devenir la capitale économique de Madagascar, grâce au projet PIC II qui bénéficiera de l'expérience du PIC I de Nosy Be qui dispose d'un financement de 46 millions de dollars de la Banque mondiale. « *A travers cette entreprise, l'Eglise sera appelée à jouer un rôle pilote en tant que premier partenaire de développement de la ville de Toamasina* », a préconisé le chef d'Etat.

Le PIC de Nosy Be prévoit l'attribution de l'île de Nosy Sakatia à un investisseur étranger : un appel à manifestation d'intérêt est en cours pour la réalisation d'un complexe hôtelier. Le projet intègre un volet social destiné à indemniser les personnes expropriées mais la population locale exprime son opposition à la confiscation de terrains ancestraux.

La Vérité rapporte pour sa part que l'île avoisinante de Nosy Hara et l'archipel des Mitsio ont fait l'objet d'une demande de concession formulée par la société française « *Assist Development* ». Les populations locales auraient manifesté leur ferme opposition à cette démarche qui menace leur patrimoine traditionnel ainsi que leur gagne-pain : « *L'ère de la colonisation est révolue et, en aucun cas, nous n'accepterons d'être traités comme les Indiens d'Amérique placés dans des réserves* » ont déclaré les notables.

Le Quotidien prend la défense d'*Assist Développement* : il affirme que c'est un acteur social et économique de premier plan, dont l'assise est reconnue et les références approuvées. L'investisseur n'a aucun titre de propriété sur l'archipel des Mitsio et n'a aucunement le pouvoir de se livrer à des expulsions. Il se montrerait très soucieux de participer à la définition d'un plan d'aménagement en concertation avec tous les acteurs locaux, combinant tourisme et de luxe, éthique et protection de l'environnement.

Affaire Daewoo (octroi de 1,3 millions d'hectares de terrains agricoles aux Sud-coréens)

La France inquiète de certains investissements agraires en Afrique et à Madagascar : l'exploitation de terres par des investisseurs étrangers ne doit pas exposer les populations locales à des crises alimentaires, a souligné le secrétaire d'Etat français à la Coopération Alain Joyandet, interrogé notamment sur le projet du groupe sud-coréen Daewoo d'acquérir 1,3 millions d'hectares de terres à Madagascar, pour y produire du maïs et de l'huile de palme, destinés à l'exportation [Cf. *RP novembre 2008*]. "Avant qu'il ne devienne massif il faut que ce phénomène soit bien réglé", a encore affirmé le secrétaire d'Etat. "On a vu se développer depuis un an un mouvement de spéculation international sur les matières premières alimentaires qui est préoccupant, nouveau", a souligné de son côté le ministre de l'Agriculture Michel Barnier. "Je pense que cela pose un problème de gouvernance", a-t-il ajouté.

Le quotidien Tribune juge « indécentes et injustes » les réactions internationales provoquées par cette annonce. Il rappelle que les donateurs de leçons occidentaux se sont accaparés les terres de tout Madagascar de 1896 à 1960, qu'ils n'y ont rien investi sauf le savoir-faire, actuellement baptisée technologie. Le reste, tout le reste, a été payé par les Malgaches à travers l'impôt *per capita*. *Tribune* souhaite la réalisation de ce projet à condition que les termes du contrat de bail soient précisés et ne soient pas défavorables aux Malgaches. Les atermoiements des autorités ne plaident pas en faveur des intérêts de la Grande île et laissent penser à l'existence de zones d'ombres. Un rééquilibrage des termes du contrat devra être opéré. Pour autant, cela n'autorise personne à jeter l'anathème sur un projet qui

prévoit des milliers d'emplois et des millions de dollars d'investissements dans des régions qui ne font pas partie du « *pays utile* ». C'est pourquoi, la véhémence des réactions vues et entendues autour du monde sur cette affaire, à des milliers de kilomètres des endroits choisis par le gouvernement et les Sud-coréens sonne faux. Et d'ajouter que pour la première fois, grâce ou à cause de ce contrat, la Grande île a occupé la Une du premier journal financier du monde.

Le ministre de l'Economie, Ivohasina Razafimahefa, estime que la cabale contre Daewoo est menée par des intérêts étrangers qui voient d'un mauvais œil l'arrivée de concurrents. Le ministre a fait remarquer que l' « *affaire Daewoo* » a été véhiculée depuis l'étranger bien avant qu'elle ne soit révélée et commentée par la presse malgache. *Tribune* s'interroge sur la question de l'utilisation par Daewoo de semences OGM qui ne fait l'objet d'aucune législation nationale.

Le SEFAFI appelle à la transparence dans les affaires de la Nation. « *La première leçon à en tirer est, une fois de plus, le manque de transparence pour des opérations qui engagent les ressources naturelles du pays* », déclare l'observatoire de la vie publique.

Le fondateur de Terre des Hommes Réunion s'interroge : « *Pourquoi les projets d'augmentation des surfaces cultivées, maintes fois repris dans les politiques de développement des régimes successifs ne sont-ils pas allés plus loin que quelques centaines d'hectares par an ?* ».

La société Daewoo a déjà dépassé la phase de prospection de terrains : selon *La Vérité*, plusieurs demandes ont été déposées au service régional des domaines de Toamasina pour des terrains de plus de 170.000 ha au mois d'octobre. Les procédures semblent avoir été ignorées au grand dam de la population locale, les dossiers sont tenus top secret. La grogne gagne du terrain dans la région Atsinanana (Brickaville, Toamasina II et Vatomandry). Dans la région Melaky, plusieurs terrains ont également été demandés par la société. Les terrains convoités n'avaient pas été immatriculés auprès du service des Domaines par les paysans qui les exploitent. *La Gazette* confirme l'information, qui aurait été divulguée lors d'une rencontre des partis d'opposition.

Le KMF/CNOE interpelle le pouvoir : « *Les paysans malgaches s'inquiètent maintenant du sort de leurs terres* ». Beaucoup de terrains exploités par des Malgaches, à Madagascar, ne sont pas encore bornés et titrés. Ne pouvant se satisfaire de la communication de Daewoo, il demande à l'Etat de faire preuve de transparence et de s'expliquer.

L'opposition compte porter plainte contre l'État : « *Nous allons faire opposition à cette acquisition de terrain au service des Domaines et porter l'affaire devant l'instance juridictionnelle, dont le conseil d'État* », a déclaré le porte-parole de la « *Solidarité des partis et associations politiques d'opposition* » (SPAP). La plate-forme réclame l'arrêt de la procédure administrative pour la vente de terrains aux étrangers. La population des régions concernées commencerait à exprimer son mécontentement.

Un Collectif pour la défense des terres malgaches a vu le jour en Midi-Pyrénées à l'initiative de *Survie* et lance une pétition. Il est composé « *d'individus d'origine malgache, déterminés à unir leurs forces et à travailler ensemble pour s'opposer à la spoliation des paysans et des citoyens malgaches de leurs terres* » [Cf. le site <http://survie31.over-blog.com>]

Lancement du projet éthanol : 12 millions de dollars sont débloqués par la Banque sud africaine pour le Développement. Le projet, sous régime de zone franche, est conduit par une société indienne ; il associe des investisseurs sud-africain, mauricien, indien, canadien,

américain et malgache et concerne 3 sites pour une superficie de 50.000 ha. L'éthanol produit est destiné à l'exportation. Il sera issu de la culture de canne à sucre. 250.000 tonnes d'engrais seront produites et les localités impliquées bénéficieront de l'électricité. 300 emplois directs et 6.000 emplois induits sont escomptés à partir de 2010. Les protecteurs de l'environnement ont exprimé leurs inquiétudes et ont aussi mis en avant le risque de porter atteinte aux cultures vivrières.

Selon la FAO, la crise alimentaire pourrait s'aggraver en 2009 : les économistes de la FAO ont formulé ce pronostic à l'occasion de la publication de l'Etat de l'insécurité alimentaire dans le monde (édition 2008). La crise des prix alimentaires de 2008 se poursuivra en 2009 et risque même de s'aggraver. Selon les conclusions de plusieurs études, la sous-alimentation est particulièrement grave lorsqu'elle touche plus de 10 % de la population totale.

L'Afrique abrite 16 des 17 pays - la RDC, l'Erythrée, le Burundi, la Sierra Leone, l'Ethiopie, l'Angola, le Zimbabwe, la Zambie, la République centrafricaine, le Rwanda, le Tchad, le Liberia, le Mozambique, le Togo, **Madagascar** et la Tanzanie - où la faim touche déjà plus de 35 % de la population, ce qui les rend particulièrement vulnérables à la hausse du prix des vivres. « *Non seulement cela va provoquer des épidémies plus fréquentes, mais les populations deviennent aussi moins aptes à travailler et à gagner leur vie* » a indiqué un spécialiste.

Les investisseurs potentiels d'origine anglo-saxonne posent leurs conditions : d'après LOI, le premier conseiller de l'ambassade des USA a déclaré que les investisseurs anglo-saxons ne viendront pas à Madagascar tant que le gouvernement n'autorisera pas les banques anglo-saxonnes à s'y installer. Le ministre de l'Economie s'est engagé à libéraliser le secteur. Une loi bancaire sera présentée en Conseil des ministres en janvier.

Jirama : Antananarivo subit de nouveau les affres des délestages tournants : la ville subit d'importants délestages depuis plusieurs semaines. L'éclairage public a été coupé dans plusieurs quartiers, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'insécurité publique. Ces coupures ont été rendues nécessaires pour permettre à la Jirama d'effectuer des travaux de maintenance sur des groupes qui, faute de moyens, n'avaient pas été entretenus depuis plus de 20 ans. La plus grande centrale hydroélectrique du pays s'arrêtera temporairement en 2009 pour subir des travaux de réhabilitation. La Jirama a conclu par ailleurs un contrat de « *build-own-transfer* » avec la société minière Sherritt. Au terme de l'exploitation par la société pour ses propres besoins d'une centrale de 25 mégawatts qui doit être opérationnelle fin 2009, celle-ci sera restituée à la collectivité.

Le lancement de l'appel d'offres pour recruter un nouveau gestionnaire pour l'entreprise nationale d'eau et d'électricité est annoncé. Le contrat actuel arrive à échéance en avril 2009. Le nouveau gestionnaire aura la lourde charge de poursuivre le redressement de la société qui a connu une grave crise en 2004 et 2005.

Le cabinet privé aura entièrement en charge la gestion administrative et financière de la Jirama et sera soumis à une obligation de résultats. Sa rémunération sera prise en charge par la Banque mondiale.

Toamasina et Nosy-Be sont également affectés par les délestages. Pour cette dernière localité, le chef de l'Etat a mis en cause le directeur général, l'allemand Bernhard Romahn : « *Vous devez résoudre ce problème au plus vite. Si les étrangers ne sont pas capables, ils doivent plier bagage et laisser la place aux Malgaches* », a-t-il déclaré. La Jirama prévoit néanmoins de réaliser 10 000 nouveaux branchements d'électricité en 2009, dont 3000 dans la capitale. 97% des travaux réalisés sont financés par l'AFD.

La chute des cours du brut remet en cause l'exploitation des sables bitumineux : le gisement de Bemolonga, dont l'exploitation a été attribuée récemment à Total, suite à une

intervention du gouvernement français, attendra des jours meilleurs. *LOI* révèle cependant que Total poursuit ses contacts sur le terrain avec les milieux associatifs et les ONG, en vue notamment de définir les actions sociales à mener en faveur des populations de la région. Dans le meilleur des cas, l'exploitation commerciale pourrait commencer en 2012.

Antananarivo classée 3ème ville la plus insalubre au monde, selon le magazine *Forbes*, portant sur 215 villes dans le monde, en 2007. Parmi les critères retenus : la pollution de l'air, la gestion des déchets, la potabilité de l'eau, les services médicaux et la présence de maladies infectieuses. La gestion, et même la collecte des déchets posent problème dans la capitale malgache. Les infrastructures en place sont très faibles et le service de ramassage est fréquemment interrompu faute de paiement par la commune. Les ordures non ramassées s'amoncellent et rendent possible la propagation d'épidémies comme la peste (en moyenne une dizaine de cas par an dans la seule ville de Tananarive entre 1999 et 2001, selon l'Institut Pasteur International).

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, Les Nouvelles (Madagascar), La Gazette de la Grande Ile, La Vérité (Madagascar), Xinhua (agence de presse Chinoise), lettre confidentielle « Lettre de l'Océan Indien » (LOI), Matera (agence de presse Madagascar), Jeune Afrique, APA, AFP, IRIN, Clicanoo (Réunion), Exprimanoo (Réunion), Courrier International, Le Monde, Libération, Média Terre, HNS-info

Taux de change : au 31/12/2008, 1 euro = 2629 Ariary (cours pondéré)

Les revues de presse des mois antérieurs sont consultables sur le blog
<http://justmad.canalblog.com/>

Vous pouvez vous y abonner.